
La dynamique idiolectalisante, entre singularisation et réitération

Idiolectalization : a dynamic process in between singularization and reiteration

Catherine Détrie



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1652>

DOI : [10.4000/praxematique.1652](https://doi.org/10.4000/praxematique.1652)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 51-76

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Catherine Détrie, « La dynamique idiolectalisante, entre singularisation et réitération », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 44 | 2005, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 08 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1652> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1652>

Tous droits réservés

Catherine Détrie

Praxiling, ICAR, U.M.R. 5191 C.N.R.S.—Montpellier III

catherine.detrie@univ-montp3.fr

La dynamique idiolectalisante, entre singularisation et réitération ¹

Et Jane de causer, causer, causer en birkin, idiolecte où les mots d'argot parisien, l'emploi immodéré de l'imparfait et l'incompréhension de la règle du genre composent un babil exquis et unique. Normal, le prof s'appelait Serge. « Il m'a dit que tout ce qui a des jambes est féminin... »

S. Cormier

Le Devoir, 9/10-08-2003

« La propriété privée, dans le domaine du langage, ça n'existe pas », selon Jakobson : discours abrupt, auquel fait écho le contre-discours « Du singulier dans le langage » proposé pour ce numéro des *Cahiers*. Leur rapprochement pointe la difficulté à penser le singulier pour les linguistes, plus occupés à mettre à jour des invariants, ou à montrer les points communs, dans la diversité des paroles, et explique que la notion d'*idiolecte* n'ait jamais trouvé son territoire en sciences du langage. L'individuation langagière est en outre une notion relative, qui n'acquiert d'assise que par rapport, d'une part, à l'énonciation sociale, d'autre part, à la coénonciation, et dont l'appréhension en tant qu'objet de recherche s'avère décourageante, comme le remarque Wilmet : « Puisque à la limite il existe autant d'idiolectes (...) que de francophones, quelle attitude adopter envers

1. Cette réflexion a bénéficié des remarques stimulantes de Bertrand Verine, que je remercie chaleureusement. Je remercie également le lecteur anonyme du comité de lecture des *Cahiers* pour ses suggestions, toutes pertinentes. Je ne peux ici, faute de place, les intégrer ou les discuter dans leur totalité, mais les questions posées me semblent essentielles et prolongent la discussion que j'ai tenté d'impulser dans cet article.

ces variations? » (1997 : 17). Enfin, questionner le singulier dans le langage, c'est tenir d'une main le fil stylistique et de l'autre le fil sociolinguistique : si on veut effectivement tenter d'appréhender un peu de la singularité dans la parole, il faut alors envisager l'articulation des deux éléments de chaque couple *style/idiolecte*, *sociolecte/idiolecte*, et celle des deux couples eux-mêmes.

En guise de réponse à l'interrogation de Wilmet, je propose quelques pistes de réflexion concernant la dimension idiolectale dans la parole (point 1.), organisées autour des questionnements suivants :

- Quel intérêt scientifique y a-t-il à parler d'*idiolecte* et non de *style* ?
- Faut-il opposer dimension singulière (ou singularisante) et dimension sociale, ou doit-on envisager les variations langagières selon un continuum ?
- Comment croiser actualisation textuelle et idiolecte ?

Problématiques stimulantes pour une praxématicienne qui plaide pour une linguistique posant le sujet et ses praxis au fondement du langage, même si les réponses proposées seront nécessairement partielles. Le fait d'interroger la notion d'idiolecte implique une réintroduction du sujet producteur dans l'appréhension des discours, et sa dimension agissante dans ces mêmes discours. C'est ce que j'essaierai de mettre en place, en pointant quelques processus de singularisation sous la plume d'Éric Fottorino (désormais ÉF), chroniqueur du *Monde* (jusqu'en novembre 2005) en rapport avec un genre du discours spécifique, celui de la *chronique* (point 2.), ce qui me conduira à moduler la position radicale de Jakobson.

1. Quelques points de discussion

Cette discussion est nécessairement un peu abstraite, dans la mesure où, pour parler de l'idiolecte, il me semble nécessaire, au préalable, d'examiner le bien-fondé des articulations pointées *supra* : l'objet de mon observation étant définitoirement transversal dans une parole en continuum, il n'offre pas de prise tel quel à des exemplifications. C'est seulement à partir du cadre définitoire que je tente

de construire ci-dessous que je pourrai circonscrire quelques processus idiolectaux, en proposer des exemples et les analyser.

1.1. Idiolecte vs style

Choisir l'idiolecte et non le style, c'est effectuer un déplacement épistémologique, dans la mesure où le style est toujours problématisé en termes de surcodage, qui permet l'effet stylistique, à partir d'un codage de base, qui, lui, est propre à la langue. Granger parle à ce propos de codage *a priori* et de codage *a posteriori* (1988 : 191). Si le surcodage stylistique, en tant qu'« organisation statistique *a posteriori* des éléments libres du langage » (193), se superpose au codage linguistique, il correspond alors à une mise en forme plus ou moins conscientisée, alors que l'idiolecte, en tant que tension singularisante, est davantage du côté du corps parlant, puisqu'il s'ancre dans le processus même de codage linguistique. C'est donc bien, au-delà d'une singularité rapportée à une dimension esthétique, pour ce qui est du style, une question de palier qui discrimine les deux termes. Cependant, avant même de m'engager franchement du côté de l'idiolecte, je tiens à préciser que si *idiolecte* me paraît construire une clarification par rapport à *style*, tous les emplois de *style* ne sont pas à vouer aux gémonies, car... il y a style et style.

Entendons-nous d'abord sur les emplois du mot *style*. Pour ma part, je m'appuie sur la définition qu'en proposent Bally et surtout Bakhtine. Si la stylistique ballyenne (1951) met l'accent sur l'expressivité, cette dernière n'est cependant envisagée que dans sa dimension sociale, ce qui laisse de côté le singulier langagier radical de l'énonciateur. Bakhtine, tout en reprenant à son compte la nature sociale du *style*, souligne la tension singularisante effectuée par le sujet parlant, sur fond d'autorité du groupe social : la notion de *style* rend ainsi compte de « l'individualisation active d'une vision, d'une mise en forme » (1984 : 210). Le *style* est pour Bakhtine un élément définitoire du *genre du discours*, en rapport étroit avec des formes types d'énonciation, et fortement déterminé par la sphère d'échange dans laquelle s'ancre le discours. Dans ce cadre, le *style* correspond à ce qu'autrui peut appréhender de la visée singularisante de l'énonciateur en rapport avec une contextualisation spécifique de cette pratique signifante, les stratifications langagières

n'étant ni exclusivement sociales ni intégralement individuelles. La visée singularisante est prédéterminée par la pluralité du social, soit un processus d'identification/différenciation que la praxématique nomme dialectique du *même* et de *l'autre*, constamment à l'œuvre dans le dire, et fondamentalement liée au dialogisme.

Le mot *idiolecte*, contrairement au mot *style* (et la dimension sociale qu'il implique chez Bally ou Bakhtine), privilégie, dans sa morphologie (*idio-*), la dimension individuelle de la parole : une variation liée à l'individu, et non au groupal. Mais le partage est de mon point de vue impossible à problématiser clairement, le singulier s'appuyant sur du social, et de la socialité.

Enfin, pour qu'il y ait style (style pour quelqu'un et par quelqu'un, ce qui implique, du côté de l'énonciateur, travail du style, effet de style, et, du côté de l'énonciataire, perception d'une singularité rationalisée, ou, du moins, organisée), ne faut-il pas qu'il y ait au préalable conscientisation (même floue ou fugace), de la part idiolectale de/dans sa parole, donc une représentation intériorisée de son mode de dire ? L'énonciataire en fait alors une marque distinctive de l'énonciateur. Auquel cas, dans les processus de singularisation, le style apparaît comme un deuxième temps de l'idiolecte (une retombée de la singularisation) : on en joue, on s'en sert, on le montre, on s'en gausse. Il pourra être interprété par autrui — à tort — comme marque d'ipséité du sujet parlant, alors qu'il est identitaire, non du sujet parlant (écrivain), mais seulement de l'auteur (littéraire).

1.2. Idiolecte et dimension singulière vs sociolecte et dimension sociale ?

Cette saisie disjonctive entre, d'une part, singularité et normalisations individuelles, et, d'autre part, chœur des voix sociales et normalisations sociales, a-t-elle une pertinence ? D'une part, les phénomènes idiolectaux sont constitutifs de la parole même, au même titre que les phénomènes sociolectaux, en tant que/tant qu'ils ne sont que des retombées d'une parole incarnée. D'autre part, sociolecte et usages individuels entretiennent une relation dialectique qui participe à leur structuration propre. Les opposer maintient l'idée que l'idiolecte ne serait pas concerné par la dimension sociale, ce

qui revient, d'une certaine manière, à valider la définition saussurienne de la parole, du côté de l'individuel, en déni de l'interaction constante entre langue et parole, entre le sujet parlant et autrui dans la matérialité de sa parole. Il vaut mieux tenter d'envisager les phénomènes sociolectaux et idiolectaux en considérant leur coprésence dans la parole, et au-delà, leur interdépendance structurante. La dimension idiolectale est alors de la sorte davantage du côté d'une dynamique de singularisation que d'une singularité en soi. Dès lors, comment l'isoler, si elle est inextricablement liée à/contrainte et informée par la dimension sociale du matériau langagier à la disposition des locuteurs ? mais aussi par la multiplicité et la variété des voix dont se tisse l'idiolecte, ainsi que par la dimension fondamentalement interactionnelle de la parole ? La dimension idiolectale est le résultat d'une combinatoire spécifique, personnelle de toutes ces variations, et interprétée conséquemment comme marque d'ipsité langagière.

Cette dimension est parfois repérable en affleurement, non seulement dans la perception, par l'énonciataire, d'une singularité langagière (*je ne l'aurai pas dit ainsi*), mais aussi dans la monstration, par l'énonciateur, de ce qu'il conçoit comme sa propre singularité langagière, la posture d'énonciation n'étant plus intégrative mais différenciatrice. Le travail de mise à distance de la connivence sociolectale s'appuie dans ce cas sur des processus d'individuation de la doxa groupale, des stratégies de différenciation ou d'auto-représentation, une monstration de la légitimité de sa façon de dire, ou de la coïncidence heureuse entre vouloir dire et dire. Par ces mises en scène, l'énonciateur construit son image langagière contre celle de la communauté.

Face à cette relative labilité de l'individuation langagière, je préfère parler d'*idiolectalisation*, dans la mesure où le mot *idiolecte* fige la dynamique singularisante, sur fond d'altérités multiples, en une singularité acquise une fois pour toutes, ce qui contrevient au fait que tout discours, même le plus singulier, est définitoirement une combinatoire de déjà-dits.

1.3. **Idiolecte et textualité**

En quoi l'idiolecte peut-il être articulé à la textualité ?

- D'une part, en ce qu'il n'est idiolecte que par rapport à une configuration textuelle spécifique (genre du discours, mode de textualisation, etc.), dont il est partie prenante : soit élément signifiant du macro-acte de langage du tout textuel, soit même moteur de l'acte configurant. La dimension textuelle permet donc de rendre compte des phénomènes idiolectaux en continuum.
- D'autre part, les processus de singularisation, pour être observables, doivent être réitérés. La dimension textuelle est ainsi nécessaire à l'émergence du singulier, qui, paradoxalement, se repère dans la répétition.

De la sorte, l'idiolectalisation associe deux tendances apparemment contradictoires : l'une singularisante, distinctive, l'autre réitérative, le même, l'analogue (un homogène pluriel, à l'opposé du singulier radical) permettant d'identifier certains traits idiolectaux en tant que tels. La part idiolectale résiderait alors dans une façon de dire dont le caractère répétitif permet la réduction au singulier.

À ce stade définitoire, il n'est guère possible de soutenir l'idée d'une parole unique, adamique, monovocale, qui serait le propre de l'idiolecte, alors que le trait organisationnel du singulier, au plan textuel, me semble, paradoxalement, du côté du pluriel, pluriel lié à la fois à la coénonciation et à la répétition. Comment récuser cette conception d'une parole échappant à l'hybridisation, libérée des voix extérieures, qui sont cependant partie prenante du fonctionnement langagier ? En montrant que la tension singularisante ne doit pas être confondue avec une quelconque univocité.

2. **De la parole parlée à la parole parlante : quelques lieux de résonance d'une singularité langagière**

Si la parole, en tant que continuum d'un « courant de communication verbale ininterrompu » (Bakhtine, 1977 : 136), s'avère une « parole parlée, qui jouit des significations disponibles comme d'une fortune acquise » (Merleau-Ponty, 1996 : 229), cependant quelques points sensibles laissent affleurer la tension singularisante, ce que

Merleau-Ponty appelle « la parole parlante », « dans laquelle l'intention significative se trouve à l'état naissant » (*op. cit.* : 229). Cette émergence du singulier me semble être à l'œuvre dans certains cas de théâtralisation idiolectale (2.1.), mais est aussi perceptible dans la prise en compte de la dimension textuelle de l'idiolectalisation, le singulier ne pouvant être dégagé qu'à l'aune des contraintes génériques et typologiques (2.2.).

2.1. De la récusation de la parole parlée à l'illusion d'une parole parlante : quelques cas de théâtralisation idiolectale, ou l'émergence du UN à partir du pluriel

Quand l'arrêt sur l'acte d'énonciation a pour fonction de montrer à autrui la pertinence de ce dire, il me semble interprétable comme un type de revendication idiolectale, et cela doublement, en tant que justification de sa manière propre de dire, et mise (illusoire) sous contrôle de l'hétérogénéité constitutive. On sait, depuis les travaux d'Authier-Revuz, que l'hétérogénéité énonciative, quand elle opère une monstration de deux voix en conflit, correspond à un combat dialogique qui renvoie à l'autre son dire (*comme tu dis, comme X dit*), en le pointant comme formulation singulière d'un énonciateur autre qu'on refuse de faire sienne. Son corollaire, en tant que monstration du UN de sa parole, me semble devoir être interprété comme point d'affleurement d'une théâtralisation idiolectale, en réponse dialogique/en substitution à une énonciation potentielle perçue comme trop marquée du sceau d'autrui. Si la monstration du dire d'autrui indique une discordance marquée, celle du UN de son dire témoigne de l'adhésion de l'énonciateur à ce dire (*ce dire est mien, ou je fais corps avec ce dire*).

L'auto-représentation du dire en train de se faire met en tension pluralité et singularité, dans la mesure où la différenciation qu'elle pointe ne peut être efficace que sur fond de régulations sociales partagées (des normes sociolectales). Elle se dédouble, par le fait même d'être sollicitée, en une représentation que le sujet se fait de sa parole, ce qu'on peut traiter en terme d'idiolectalisation. Je propose ci-dessous quelques lieux de marquage d'une singularisation en représentation, l'énonciateur mettant en scène sa propre praxis langagière, et un point sensible de cette praxis langagière, le moment

de la tension vers le UN, comme indice d'une exigence personnelle : faire coïncider dire et vouloir dire, montrer à autrui la coïncidence entre l'intention de dire et le dire lui-même, affichant la maîtrise (utopique) par le sujet de sa parole, ses retrouvailles avec le UN, en conjuration de l'autre, l'intrus, du *ça parle en moi*, toujours là : l'hétérogène constitutif. Ce marquage a pour fonction de « faire apparaître ce qui, dans le dire, est de l'ordre d'une *présence* qui le fonde, le porte, le comble à travers des figures — accord, adhésion, rencontre heureuse, ... — disant “du UN” réalisé dans un dire, placé par là sur le versant du “bien dire” » (Authier-Revuz, 1993 : 88).

Si chaque boucle métaénonciative suffit à elle seule à pointer un affleurement du processus de singularisation, elle ne permet cependant pas de spécifier en quoi consisterait l'idiolecte, et encore moins de le cartographier. Je ne m'intéresse ici qu'aux boucles métaénonciatives marquant l'adhésion explicite de l'énonciateur à son dire, et je les articule au marquage idiolectal (excepté pour les exemples du point 2.2.1., proposés *a contrario*), tout en faisant bien évidemment la différence entre adhésion explicite (qui relève de mécanismes coénonciatifs) et marquage idiolectal : mais il me semble pertinent d'interpréter comme représentation à visée idiolectalisante le travail de dédoublement énonciatif marquant l'adhésion de l'énonciateur à son dire, et évaluant par là même son mode de dire comme singulier : une idiolectalisation en retombée de la forme du méta-dire.

2.1.1. *Un dire dans le droit fil du vouloir dire : une mise en coïncidence sans retombée idiolectale*

Ces deux premiers exemples permettront de montrer que le méta-dire, s'il est toujours coénonciativement singularisant, n'a pas nécessairement de retombée idiolectale. L'énonciateur, en attirant l'attention sur le travail de production lui-même, qu'il s'agisse (1) de l'acte matériel du dire ou de l'écrire, ou (2) de la représentation du processus de mise en coïncidence parfaite entre vouloir dire et dire, signale l'accordage (ce qui nous informe, par ricochet, de l'enjeu de la façon de dire), sans pour autant qu'une quelconque dimension idiolectale puisse être alléguée :

- (1) Ce n'est pas tous les jours qu'on met à nu ce qu'il y a de plus intime chez un être humain : sa pensée. On a bien écrit : sa pensée. Un

cheminement muet qui s'entend en deçà ou au-delà de l'expression verbale.

- (2) Que manque-t-il pour rétablir un équilibre viable entre le rat des champs et le rat des villes ? On cherche le mot. Le voici : une volonté.

L'ostension de l'activité de production, perceptible dans ces deux exemples, n'est pas nécessairement une marque avérée de la pulsion idiolectalisante du sujet.

2.1.2. *Du dire au mieux dire : de l'ajustement entre vouloir dire et dire à la retombée idiolectalisante*

Peut-on considérer l'autocorrection orientée vers un mieux dire comme un positionnement idiolectalisant ? Oui, si on considère que l'autocorrection, qui récusé une première façon de dire jugée inappropriée, met en scène le travail d'ajustement discursif entre vouloir dire et dire. En (3), *pardon* a une position médiatrice entre dire récusé et singularité (néologique) assertée, dans le cadre d'une parole en construction personnelle. Il s'agit d'un mot pour le coénonciateur, qui attire son attention sur le travail de mise en coïncidence. En (4), *plutôt* souligne la préférence personnelle sans impliquer formellement le coénonciateur :

- (3) Si des villes et des industries alunissent à l'unisson des impératifs terriens, verrons-nous surgir les prémices d'une mondialisation délocalisée, pardon, « déplanétisée » ?
- (4) On voit d'ici le quiproquo, y compris pour son électorat. M. de Villiers avec les ouvrières, c'est à en perdre son latin, ou plutôt son vendéen.

Dans les deux cas, il y a à la fois jeu langagier et production de sens spécifique, le processus singularisant ayant pour résultat une façon de dire distinctive.

2.1.3. *Du dire d'autrui à son appropriation*

Tout aussi intéressant est le cas où l'énonciateur s'approprie le dire d'autrui pour le plier au UN de son dire : le cheminement est donc inverse. En (5), la boucle métaénonciative *la formule n'est pas*

de nous ne donne pas lieu à une contestation de l'expression d'autrui, mais au contraire à une appropriation, qui travaille l'implicite... *mais elle nous convient*, ce qui permet de construire en creux une sorte de continuum idiolectal :

- (5) Le temps, ce grand maître qui tue tous ses élèves (la formule n'est pas de nous) a pourtant ses chouchous et ses rescapés, ceux qu'on nous ressert pour les besoins de la cause.

Cette idiolectalisation marquée (par la boucle métaénonciative), en déport d'une façon plus normée, ou plus attendue, ou moins marquée de dire, du moins du point de vue de l'énonciateur, peut être interprétée coénonciativement comme une dialogisation : la coïncidence à soi s'instaure par différenciation, désolidarisation avec un dire qu'il ne reconnaît pas comme sien. Certaines boucles sont spécialisées dans la monstration d'une différenciation idiolectalisante : *comme j'aime à dire, je dis bien, ce que j'appelle, avec mes mots*. L'énonciateur travaille son dire en fonction d'une interprétation virtuelle extérieure de l'énonciataire, et qui se manifeste alors dans l'espace intérieur de l'autoréception, instaurant un dialogue de soi à soi. La coïncidence à soi est accomplie en différenciation d'autres discours virtuels. Le signalement au coénonciateur de la singularité de sa parole s'élabore symétriquement à la tentative de mise à distance des extériorités diverses dans sa propre parole. Le problème est que ce qui est posé comme singulier par l'énonciateur lui-même ne correspond pas nécessairement à de l'idiolectal, mais construit une mise en scène d'une singularité langagière qui peut être seulement rêvée par l'énonciateur. Ces processus de singularisation, de tension vers le UN d'un langage à soi, montrent finalement l'impossibilité pathétique d'une parole à soi.

En guise de bilan : l'hétérogène comme mode d'accès au UN

J'insisterai sur le paradoxe du UN montré, qui ne peut s'actualiser que dans l'hétérogène, soit un hétérogène lui-même montré (*en perdre son latin*, comme parole de tout le monde, que l'énonciateur oppose à *en perdre son vendéen* comme trouvaille personnelle), soit un hétérogène constitutif, en creux de son propre dire : si j'ai besoin de témoigner du UN, et donc de discriminer ma parole de celle des autres, c'est précisément parce que celle des autres me fait être de

langage, et fait de ma parole un tissu d'altérités : les mots ne vont pas de soi, « mais si l'on veut... de l'Autre : de l'Autre ouvrant le discours sur son extériorité interdiscursive interne (...), la communication sur la béance intersubjective, et au total l'énonciation sur la non-coïncidence à lui-même du sujet, divisé, de cette énonciation » (Authier-Revuz, 1995 : 804). Que reste-t-il d'idiolectal dans ce « mélange épais et sombre » (Bakhtine 1991 : 177) ? L'écume, c'est-à-dire la remontée, à la surface de la parole, du processus de singularisation, ce que l'énonciateur spécifie effectivement comme singularité : les boucles métaénonciatives, attirant l'attention du coénonciateur sur la réappropriation de sa parole, illustrent une revendication d'unicité — c'est-à-dire aussi de singularité — énonciative, qui est peut-être à appréhender à la fois comme revendication d'une parole à soi, et comme tentative (vouée à l'échec) de maîtrise de l'hétérogénéité constitutive.

Pour percevoir cette tension singularisante, l'analyste doit être très attentif aussi bien au dire qu'au méta-dire revendiquant la singularité du dire, et sans « "croire sur parole" » le locuteur, le prendre néanmoins « "à [sa] parole" dans la lettre de celle-ci (...) : c'est loger la vérité dont sont porteuses ces formes de surplomb du dire, non pas dans ce qu'elles disent — une représentation du dire —, mais dans ce qui se dit à travers elles et cette représentation (...) du rapport intime de l'énonciateur aux conditions réelles, et irréprésentables pour lui, de son énonciation » (Authier-Revuz, 2001 : 104). Dans cette ostension à visée singularisante, se révèle en fait bien davantage l'imaginaire du locuteur à propos de sa parole que son idiolecte, l'idiolecte étant non pas une fiction comme le soutient Jakobson (sauf à le comprendre comme une réalité en soi), mais plutôt une opacité, qui témoigne de la relation (passionnelle) de l'énonciateur à son énonciation, bien davantage que de la monstration d'une singularité langagière concrète, le sujet de langage étant constitutivement hétérogène. Qu'il marque dans sa parole sa coïncidence à lui-même n'est qu'un effet de la non-coïncidence, cette fois constitutive, à lui-même. Mais cet effet n'est pas à négliger car il est significatif de la tension idiolectalisante, de la volonté de faire émerger une parole singulière, qui n'est qu'un rêve de parole. Ce que le linguiste peut en saisir, c'est ce que le sujet en dit, qui n'a rien à voir avec une fiction.

Tous les emplois glanés dans les forums d'Internet du mot *idio-*

lecte renvoient à une monstration de l'énonciateur lui-même ou du coénonciateur, ce qui signale bien la difficulté de saisir autre chose que l'écume de l'idiolectalisation, perçue par autrui (6), ou commentée par le locuteur (7) :

- (6) Qu'est-ce qu'il a, celui-là, à toujours vouloir en jeter plein la vue avec son idiolecte ?
- (7) Pouet ! Pouet ! Zik ! Zik ! Arreuh ! Arreuh ! Boubougougou ! Ogne ! Bogne ! Hiblic ! Shiblic ! Quoi ? Ce n'est pas français ? Erreur ! C'est mon français ! Vous ne comprenez pas ! C'est normal ! Ce n'est pas du français « normatif ». C'est une partie de mon idiolecte.

C'est l'interaction avec autrui, avec sa parole, dans sa dimension aussi bien sociale qu'individuelle, interaction traversée par une dialogisation interdiscursive ou interlocutive présentée comme dissensuelle par le locuteur, qui non seulement permet de pourvoir de sens le mot *idiolecte*, mais surtout qui donne corps à la notion d'*idiolecte*. En particulier, le UN montré (montré à quelqu'un), en tant qu'affleurement à la surface du discours de la tension singularisante, n'a lieu d'être qu'en interaction, et en une mise en scène d'un dissensus ou d'une compétition langagière, bien davantage que d'une quelconque créativité, sauf à appréhender le singulier dans le cadre du surcodage stylistique, où il se manifeste comme condensation ou ostension de ses conventions personnelles, en différenciation appuyée de régulations plus sociolectales.

Par ailleurs, même si la stratégie énonciative adoptée est quelquefois en démarcation énergique, notamment dans le UN montré, le non-UN est cependant la règle de toute parole, et l'idiolectalisation, en tant qu'appropriation personnelle du langage, hérite de ce mixte. Rastier, dans sa façon d'envisager l'idiolecte, ne dit pas autre chose, n'opposant pas radicalement palier sociolectal (celui de la pratique sociale groupale) et palier idiolectal (celui du « système de normes textuelles propres à un émetteur »), qui, associés au palier dialectal (celui de la fonctionnalité de la langue), sont « en interaction constante » (1989 : 49-50). L'idiolecte n'est donc guère observable en tant que tel, ne pouvant pas être susceptible d'une actualisation en autonomie des autres paliers.

Une catégorie non susceptible de réalisation autonome, qui ne peut être appréhendée qu'en continuum, les pratiques sociales

influant sur la pratique personnelle, cette dernière nourrissant les pratiques sociales, mérite-t-elle d'être discriminée si rien ne permet de l'isoler indiscutablement, excepté son écume par le biais du méta-dire ?

Peut-être, à condition de s'emparer de la question d'une autre manière, et de chercher à repérer cet idiolecte insaisissable à partir d'un autre de ses aspects, sa dimension textuelle. La notion d'actualisation textuelle sert d'assise au point 2.2. Dans ce cadre, il ne s'agit plus d'une monstration effectuée par l'énonciateur, le repérage étant de la responsabilité d'un autre (colocuteur ou coénonciateur) : une singularité attribuée par autrui, qui se fonde pour ce faire sur la réitération, observable en continuité textuelle. Dans ce cadre, j'étudierai quelques processus de réitération qui font sens comme signallement du travail d'idiolectalisation.

2.2. Textualité et impression idiolectale

Quiconque écoute (au sens fort) parler quelqu'un ou lit un texte d'une certaine consistance repère spontanément (en dehors même de la monstration effectuée par le méta-dire, cf. *supra*) des traits organisationnels qu'il va interpréter à l'aune du singulier, au fur et à mesure de son écoute-lecture : c'est ainsi la réitération qui déclenche l'impression idiolectale. La problématique de l'actualisation textuelle permet d'envisager l'idiolecte en termes de processus, et de l'articuler à deux points d'ancrage qui le prédéterminent : le genre du discours, au sens de Bakhtine, qui renvoie non seulement à des propriétés textuelles, mais aussi à l'interaction langagière accomplie, et la situation de coénonciation qui le fonde. La configuration textuelle est donc définitoirement plurivocale, non seulement parce qu'elle peut faire entendre d'autres voix, ce que j'ai tenté de montrer en envisageant l'arrêt sur le dire (montrer le UN de sa parole, c'est poser la réalité du deux), mais surtout parce qu'elle intègre le rapport à l'autre (le deux de l'interaction verbale), et les effets de sens que ce rapport implique, en déport de ce deux irréductible au un, pour ce qui est de la singularisation.

Le genre du discours *chronique* implique, comme tout genre, certaines caractéristiques, que tout lecteur du *Monde* connaît intuitivement, et qui ont trait à l'énonciation, à la thématique, et à la forme

textuelle elle-même. Sa spécificité énonciative est la sédimentation, le mixte de voix étant définitoire du genre, ce qui complique le dégagement de traits idiolectaux. L'attendu thématique est la mise en scène de l'humeur du chroniqueur, non en tant qu'individu spécifique, mais en tant que porte-parole des lecteurs dans leurs agacements, leur colère, leur esprit critique, et plus encore leurs émotions, leur vécu, etc., à propos d'une actualité analysée par ailleurs dans le journal, ou d'un fait de la vie quotidienne contemporaine, connu de tous ou dont on parle présentement. En outre, la brièveté de la forme textuelle implique l'ellipse et le présupposé. À cela s'ajoute la construction d'un ethos discursif spécifique, celui d'un énonciateur un peu frondeur. Autant de déterminations propres au genre du discours *chronique*, tout à fait différentes de celles d'un autre article du *Monde*, et qui impliquent un pacte de lecture spécifique. Le genre du discours *chronique* construit ainsi un *style* (une identité discursive générique) immédiatement reconnaissable, quel que soit le chroniqueur. Mais en deçà de ce *style* générique, s'esquisse une identité, cette fois langagière, du locuteur de la chronique, pouvant être reversée au crédit de la part idiolectale, qui correspondrait alors au faisceau de traits irréductibles aux déterminations listées ci-dessus. Les traits idiolectaux peuvent être appréhendés comparativement (2.2.1.) ou mis en évidence en soi (2.2.2.).

2.2.1. *Le même et l'autre de la chronique : c'est avec la différence que commence la singularité*¹

Comparativement d'abord, à partir de discours appartenant au même genre, mais tenus par des énonciateurs différents. La confrontation de ces discours étant un travail qui dépasse très largement le cadre de cet article, j'ai sélectionné 100 chroniques écrites respectivement par ÉF (de janvier à juillet 2005) et Pierre Georges (désormais PG), son prédécesseur dans cet exercice (de janvier à juillet 2003). Je comparerai succinctement les titres, les phrases de clôture initiale, et le système énonciatif mis en place, pour montrer la façon dont s'inscrit le singulier, dès le tout début de la chronique.

1. Reformulation toute personnelle d'un propos de Maffesoli, cité par Charau-deau (1992 : 115) : « c'est avec la différence que commence l'existence ».

a. Le titre

Les titres des deux chroniqueurs se plient à la loi du genre *chronique* : énoncés averbaux (3 énoncés verbaux sur 100 seulement pour PG, comme pour ÉF), modalité assertive, détournement dialogique¹. Cependant, cette dernière constante générique n'est pas mise en œuvre de manière identique chez les deux chroniqueurs. Si le détournement ludique est aussi fréquent chez PG (*Lula hoop!*; *Un monde de brut*) que chez ÉF (*Le moral déménagement*; *L'art du cochon*), par contre, les autres schémas dialogiques sollicités ne sont pas identiques. Ainsi PG préfère faire entendre la voix d'un énonciateur collectif anonyme de dimension proverbiale (*Pas demain la veille! Cochon qui s'en dédit!*), ou s'appuyer sur une connivence culturelle (reprise d'un titre de film : *Vogue l'African Queen!*, *Grosse fatigue*, *Calmos*), ce qui postule un énonciataire ayant en partage les mêmes références. On peut lui opposer le seul titre de film (à ma connaissance) — *Parfum de femme* — sollicité par ÉF, mais il évoque véritablement le film de Dino Risi : il n'y a donc aucun détournement dialogique. Par contre, ÉF travaille un autre schéma dialogique, le titre superposant une énonciation enchâssante et une enchâssée, qui inscrit une voix connue : *un ami personnel* (filot textuel, J. Chirac), *Allô? c'est Hulot!* (en référence au message publicitaire téléphonique de N. Hulot sur les portables), ou remaniant une énonciation antérieure : *guantanamoesque* (qui fait entendre *l'abracadabrantesque* chiraquien). Un dernier phénomène, cette fois propre à ÉF, est le retour, marqué dans le choix du titre, sur une chronique antérieure. C'est le cas quand l'énonciateur éprouve le besoin de revenir sur un fait discuté précédemment, et contesté par des lecteurs (dialogisme autophonique), par exemple $4 \times 4/4 \times 4$ *parano*; *La vie des guépards/Gattopardo*.

Ainsi, les titres, dans leur ressemblance/dissemblance semblent-ils bien marqués, en creux, du coin de l'idiolecte, dans la mesure où ils révèlent une relation non identique au genre *chronique*. La sédimentation discursive à l'œuvre (constante générique) s'incarne selon des modalités différentes, PG privilégiant la *vox publica*,

1. Cf. Leroy 2005, « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique? », in Bres J. et al. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

ÉF une voix identifiable, voire la sienne, quand il revient sur une chronique antérieure.

b. La phrase

Je me contenterai de comparer la première phrase des chroniques d'ÉF et de PG, les différences étant immédiatement perceptibles. La syntaxe est beaucoup plus fréquemment averbale chez PG (21 % des phrases) que sous la plume d'ÉF (5 % seulement). Autre différences : ÉF marque sa prédilection, dans le cadre d'une phrase verbale, pour une syntaxe présentative (15 % des phrases : *Il y a des matins où les doigts bafouillent sur le clavier de l'ordinateur ; Il y a des livres qui vous arrivent sur le coin du bureau...*).

En fait, les syntaxes averbale (PG) et présentative (ÉF) permettent de travailler l'évidentiel, lié au mode de présentation d'existence externe (chez ÉF), présupposant « l'existence de l'être en tant que telle » (Charaudeau, 1992 : 306), ou au mode nominal (chez PG), actualisant une assertion « intemporelle, impersonnelle, non modale » (Benveniste, 1966 : 159). Les deux types de syntaxe travaillent l'évitement de la personne, si bien que le choix de l'une ou l'autre des configurations me semble pouvoir être traitée en termes de marquage idiolectal. Mais les effets de sens ne sont pas les mêmes : PG recherche l'expressivité, la concision dans ses amorces nominales (l'effet maximal étant l'amorce réduite à une interjection : 7 emplois chez PG, aucun chez ÉF), mais une expressivité qui escamote les marques explicites de la subjectivité, tandis qu'ÉF travaille un pseudo-effacement énonciatif, le présentatif imposant en fait une sorte de saillance cognitive.

Un autre fait marquant est la coordination postiche chez PG : 4 chroniques commencent par *et*, 4 par *donc*, ce qui implique, pour *et* à l'initiale, la construction d'une « transitivité factice ou mémorielle » (Wilmet, 1997 : 578), pour *donc*, la conclusion d'un raisonnement non explicite, comme si la chronique commençait *in medias res*, s'inscrivait dans un dialogue concret avec d'autres discours. À l'opposé, ce cas de figure n'est illustré que par un seul exemple chez ÉF (*Donc il arrête*) : l'enchaînement injustifié sur le plan syntaxique apparaît ainsi comme un trait idiolectal de PG.

c. Le système énonciatif

La chronique a pour spécificité l'élargissement de l'assise du *je* parlant à d'autres : *on* et *nous*. La sphère coénonciative construite par ces deux pronoms offre une grande variété (de l'association des coénonciateurs, à celle de l'énonciateur avec des tiers absents, à la dissociation énonciative achevée pour *on*, quand il renvoie exclusivement à de la non-personne). Ce faisceau énonciatif laisse suffisamment de latitude pour que chaque chroniqueur façonne son propre système à l'intérieur des déterminations génériques. Sur les 100 phrases liminaires retenues, 16 chez ÉF et 14 chez PG sélectionnent *on*. Pronom transitionnel de point de vue, *on* permet de moduler à loisir les instances engagées dans la coénonciation, de diluer *je*, *tu* ou *vous*, au gré de la modification-extension du point de vue.

Chez ÉF, toutes les occurrences sauf deux (qui renvoient à la non-personne, l'absent de la sphère coénonciative) sont des *on* dans l'attraction du *je*, à des degrés divers. Le choix de *on* marque l'ouverture à l'autre, permet son implication potentielle, contrairement à *je*, qui le discrimine implicitement en *vous*. 7 occurrences de *on* jouent le rôle de relais énonciatif du *je*, et renvoient explicitement à l'énonciateur, par exemple :

- (8) On n'imaginait pas, en mettant notre plume en travers des gros 4 × 4, qu'une armée de conducteurs allait se dresser.

Les 7 autres visent la construction d'un halo énonciatif large pouvant inclure le lecteur, voire tous les Français, dans l'attraction du *je* :

- (9) On ne parle plus que de ça. Oui ou non.

Si, chez PG, 9 occurrences renvoient à l'énonciateur (présence marquée par des procès et/ou des indices temporels propres au chroniqueur : *on lisait une dépêche ce matin*, *on pensa un instant*, *serait-on tenté d'écrire*, etc.), en évitement d'une individualisation explicite (*je*, plus affirmé énonciativement, donc moins consensuel), les 5 autres occurrences renvoient à des tiers absents, et donc n'incluent pas *je*. Le personnel indéfini présente ainsi une palette énonciative beaucoup plus graduelle chez ÉF.

L'autre possible énonciatif de la chronique, le rang 4 (pronom personnel *nous*, déterminant possessif ou impératif de rang 4) présente 14 occurrences chez ÉF, et 12 chez PG. Cependant, sa valeur énonciative est très différente chez les deux chroniqueurs. Chez ÉF, le *nous* de modestie (11 emplois) est nettement plus fréquent que le *nous* groupal (3 emplois). Voici un exemple, qui mêle *nous* et *on* :

- (10) Si le loisir nous en avait été donné, sûr qu'on se serait pointé hier soir au Théâtre de l'Européen...

C'est l'inverse pour PG, chez qui le *nous* groupal large (*nous tous*) est plus fréquent (9 emplois) :

- (11) D'évidence, à écouter tomber l'une derrière l'autre les formules effrayantes, nous vivons une époque affligeante.

Le *nous* de modestie (les trois derniers emplois chez PG) apparaît deux fois en association avec une activité prototypique du chroniqueur :

- (12) La France paiera, écrivions-nous, il y a quelques semaines.
 (13) Désormais voué au rôle de chroniqueur d'office [...], ce n'est pas sans un certain plaisir que nous avons appris...

Ce survol comparatif montre, au-delà des points de convergence, des différences statistiques notables, différences qu'il ne me semble pas abusif de reverser au crédit de la détermination idiolectale.

2.2.2. *De la répétition comme signal d'idiolectalisation*

Les traits idiolectaux peuvent être aussi mis à jour sans visée comparative pointant la différence. Je m'intéresse maintenant aux phénomènes de répétition : la dimension idiolectale se dégage alors d'une textualisation spécifique, en tant que processus global de structuration. L'aspect apparemment non typologisable de l'idiolecte est ainsi contredit par le fait que le singulier n'est perçu par autrui que dans la répétition structurante. Je ne présenterai ci-dessous que quelques cas prototypiques de répétition dans la chronique d'ÉF.

a. Sur le plan lexical, ÉF affectionne les adjectifs en *-esque*, rares en français : outre *cauchemardesque*, *ubuesque*, *gigantesque*, *gargantuesque*, *romanesque*, *rocambolesque*, *dantesque*, tous attestés dans ses chroniques, ÉF sollicite aussi ce suffixe pour des créations lexicales dérivées d'un nom propre (*donquichottesque*, *courtelinesque*, *clochemerlesque*, *guntanamesque*, *pagnolesque*), voire, moins classiquement, d'un nom commun (*tigresque*, *ouragantesque*¹) :

- (14) Le *Fahrenheit* mooresque ravive le souvenir d'un autre *Fahrenheit*, 451 celui-là, écrit jadis par Ray Bradbury et adapté à l'écran par François Truffaut.
- (15) Mais il serait plus honnête de dire que la plupart des médias, ces temps-ci, ont été pris de cette frénésie pipolesque au nom de l'information.

Un autre fait singulier, sous la plume d'ÉF, est l'emploi de *caracoler*, dans son sens premier, qui n'est sollicité que dans les écrits littéraires² (« faire des voltes, en parlant d'un cheval, avancer en sautillant, en bondissant, selon une ligne irrégulière, en parlant d'une personne », selon *Le Grand Robert*), en récusation du sens figuré désormais lexicalisé dans le discours journalistique, de *caracoler* (*en tête de* + SN, impliquant sémantiquement une pluralité classable³), à tel point qu'en parlant des cyclistes du tour de France, il utilise une formule savoureuse, qui montre la contamination de l'usage journalistique (à partir de l'adverbe locatif), et sa mise à distance ironique par la subordonnée : *caracoler devant, être en tête de peloton comme on l'est des sondages*.

1. *A contrario*, PG n'emploie, dans les 100 chroniques du corpus, que trois formes en *-esque* (*romanesque*, *carnavalesque*, et *zappesque*, dans l'expression *insignifiances volatiles et zappesques du sémaphore télévisuel*, soit une création imprédictible, puisqu'elle n'est pas effectuée sur une base nominale).

2. Sens presque systématiquement à l'œuvre dans Frantext : 217 occurrences du verbe, dont une seule (J.-C. Izzo, 1996) renvoyant à l'usage journalistique *caracoler en tête de*.

3. Une exploration par Glossanet confirme ce sens journalistique (qui n'est mentionné ni dans le *TLF*, ni dans le *Dictionnaire de l'Académie*; seul *Le Grand Robert* enregistre l'expression « figurée » *caracoler en tête des sondages*) : en deux semaines (du 28-11-05 au 11-12-05), la presse française fournit 13 occurrences de *caracoler*, toutes suivies de *en tête de*, accompagnées des compléments suivants : *son groupe*, *le championnat*, *la RF2*, *les sondages*, *les hausses du CAC 40*, *le classement*, *le groupe de promotion de district*.

Un dernier phénomène amusant concerne le choix de l'adverbe pour exprimer la succession immédiate de deux faits : dans un corpus de trois cents chroniques cette fois, le chroniqueur ne sollicite pas une seule fois *immédiatement*, il emploie deux fois seulement *sur-le-champ*, trois fois *tout de suite*, pris, curieusement, dans le même schéma syntaxique (*autant* + syntagme infinitif + *tout de suite*). Par contre il convoque vingt fois *aussitôt* (un seul emploi chez PG), et, plus intéressant car plus marqué, six fois *illico* (aucun emploi chez PG), alors que *dare-dare*, dans le même registre familier, ne figure qu'une seule fois.

b. Sur le plan énonciativo-syntaxique, j'ai évoqué précédemment le choix du présentatif dans la clôture initiale de la chronique fottorienne. À l'intérieur de ce choix, ÉF privilégie une forme considérée par Riegel *et al.* comme « une variante littéraire et soutenue » de *il y a* : *il est* + SN (un tiers des présentatifs sollicités en amorce, mais ce choix est aussi bien attesté dans le corps du texte), par exemple : *Il est des livres comme des arches de Noé.*

En guise de bilan, faut-il revenir au style ?

La difficulté à faire émerger des configurations prototypiques de l'énonciateur est palpable, la chronique travaillant l'air du temps, l'orchestration des voix. Le choix générique de la non-singularité détermine tous les autres, ce qui complique le repérage du singulier. Dans le chœur des voix sociales dont la chronique rend compte (c'est sa fonction), il n'apparaît qu'en affleurement, ou par petites touches. Il est ainsi bien plus facile d'entendre la voix, les tics de langage, voire la syntaxe préférée de telle ou telle personnalité politique mise en scène par l'énonciateur, que celle de l'énonciateur lui-même, qui fédère ces voix tout en masquant la sienne derrière un *on* consensuel ou distancié. Si la notion d'idiolecte est habituellement problématisée en termes de *style*, et sollicitée presque exclusivement à propos de textes littéraires, c'est aussi parce que la littérature est « un défi permanent à la norme et à l'académisme » (Charaudeau, 1992 : 115), et qu'elle s'avère de ce fait, malgré elle, un discours *contre* : il est alors beaucoup plus aisé de repérer une façon de dire jamais encore dite, qu'une façon de dire qui ne cherche pas à se démarquer du déjà-dit, d'entendre la voix auctoriale de Chamoiseau dans l'in-

cipit de *L'Esclave vieil homme et le molosse* que celle du locuteur lambda dans une activité de parole quotidienne, ou celle de l'énonciateur de la chronique :

- (16) Du temps de l'esclavage dans les isles-à-sucre, il y eut un vieux-nègre sans histoires ni gros-saut, ni manières à spectacle. Il était amateur de silence, goûteur de solitude. C'était un minéral de patiences immobiles. Un inépuisable bambou. On le disait rugueux telle une terre du Sud ou comme l'écorce d'un arbre qui a passé mille ans. Pourtant, la Parole laisse entendre qu'il s'enflamma soudain d'un bel boucan de vie.

Si la première phrase montre le *même* créole dans la syntaxe française (pouvant être rapportée à une dimension sociolectale), l'étrangeté des phrases suivantes est perçue immédiatement, sans pouvoir être reversée au crédit de la revendication créole, mais leur signature s'impose tout aussi immédiatement. L'impression est celle d'un forçage singulier d'habitudes langagières plus ordinaires : métaphores vives du *minéral*, du *bambou*, pluriel inattendu et qualification inadéquate (hypallage ?) pour un nom abstrait (*patiences*), emploi décalé de l'auxiliaire *avoir* pour le verbe *passer*, qui implique une autre lecture sémantique du verbe, forme marquée de l'adjectif *bel* (vs *beau*), jeu sur la polysémie de *boucan*, etc. Surmarquage (stylistique), ou manière d'habiter sa parole ? De toute façon, mise en scène d'une singularité langagière préalablement objectivée. Dans la chronique, qui prend bien garde de ne pas faire entendre une voix singulière, la manière d'habiter le discours apparaît comme plus discrète. N'ayant pas à être « un défi permanent à la norme », elle travaille tous les paliers entre parole parlée et parole parlante, et entrelace constamment prêt-à-parler, sociolecte et singularité : les prises pour l'analyse sont donc beaucoup moins apparentes. Idiolecte et style s'avèrent ainsi les deux points extrêmes d'un continuum singularisant, la stylisation (dans les deux sens du terme : schématisation et systématisation) étant la phase la plus objectivable du singulier, mais aussi la plus affranchie de la parole parlante, ce qui implique qu'on puisse changer de style. Peut-on aussi aisément changer, modifier radicalement la dimension idiolectale de/dans sa parole ? Si elle est non seulement un élément constitutif de la parole, la marque du corps parlant dans le dire, c'est impro-

bable. Cependant, dès que ces phénomènes idiolectaux sont répétés, qu'ils s'inscrivent dans une prévisibilité, ils peuvent être récupérés en tant qu'indices discursivement identifiants, et basculer du côté de ce qui est habituellement nommé le style. L'idiolectal et le stylistique, même s'ils sont pris dans une gradualité liée à l'actualisation, ne s'opposent donc pas par leur nature, mais par le palier auquel ils interviennent : la linguistique gagnerait à se saisir de la notion d'idiolecte, à l'affermir, et à la stabiliser, ce qui stabiliserait aussi la production de sens du mot *idiolecte* lui-même, actuellement très fluctuante dans les discours quotidiens¹.

Conclusion

Un premier paradoxe du marquage idiolectal, dans les situations quotidiennes, c'est qu'il concerne la parole et l'être de parole, et qu'il est interprété par autrui comme signification de l'être psychologique et social (le sujet communicant). Un second paradoxe est que le singulier, quand il n'est pas le résultat du surcodage stylistique, se perçoit en différence, et qu'il a donc besoin de la réitération, ou d'un arrêt sur le dire, pour faire sens. Ce qui permet de résorber ces paradoxes est la prise en compte de l'interaction et de la coénonciation. C'est donc sur cette idée que je conclurai cette réflexion, après un détour par la notion de dialogisme.

Les processus de différenciation sont mis en place par rapport à la parole d'autrui, et pour autrui : l'idiolecte ne semble pas échapper à la dialogisation. Dès lors, les processus idiolectaux perceptibles correspondent certes au marquage de la continuité énonciative, mais on ne peut pas se contenter de les réduire à une stratégie coénonciative différenciatrice. L'idiolectalisation me semble correspondre à une nécessité plus fondamentale que celle de la singularisation pour autrui : celle d'habiter sa parole, de conquérir le UN

1. Europresse ne propose que 16 occurrences d'*idiolecte* sur une période cependant très large (1989-2005). La prise en compte de leur cotexte montre l'instabilité sémantique du mot : soit « une langue composite », à « décrypter », « idiolecte poético-préhistorique », soit une manière de dire groupale (à quoi sert alors le mot *sociolecte* ?), par exemple « l'idiolecte des backrooms parisiennes », « l'idiolecte non châtié des jeunes de banlieue », voire l'équivalent de *néologisme* chez S. Doubrovsky (il s'agit du mot *autofiction*) : « Cet idiolecte que j'avais forgé est devenu un nom commun, dûment répertorié dans le Larousse et dans le Robert ».

dans le multiplement déjà-dit, et dont la prise de conscience ou la rationalisation peuvent aboutir au surcodage stylistique : une manière de dire (et surtout d'écrire) qui devient stylisation parce qu'elle est conçue comme l'outil de sa construction ipséifiante, et non comme sa singularité en tant qu'être de parole. L'idiolecte pose de la sorte cruciallement la question de l'altérité, qu'il me semble pouvoir résumer selon cette formule : être *autre* dans sa parole, c'est chercher à être *soi-même*, en reconquête de sa parole. Ces phénomènes sont éminemment perceptibles dans nos mots phares, ceux qui nous semblent plus expressifs, et donc davantage en adéquation avec notre vouloir dire, et surtout avec ce que nous imaginons que nous sommes. Du style générique (celui de la chronique) à une singularité langagière idiolectale (celle du sujet parlant chroniqueur), de la dimension sociolectale (articulée au style générique) à l'idiolectalisation, la zone frontière est définitoirement graduelle et fluctuante : tout dépend non seulement de la façon dont l'analyste se positionne, mais aussi du positionnement du parleur par rapport à sa parole. Le concept d'actualisation langagière, à la fois en tant que programmation et résultat *via* le corps parlant me paraît alors bienvenu. Entre idiolecte et style, il y a la prise de conscience de sa singularité, sa mise en perspective, sa rationalisation, son objectivation : il s'agit donc seulement d'une différence de palier.

Si l'actualisation langagière, à la fois comme dire et comme façon de dire, en tant qu'énonciation incarnée, est, entre régulations et pulsion signifiante, l'étape résolutive de la relation dialectique au déjà-dit, elle se transforme en actualisation perçue comme idiolectale (voire comme stylisation, dès lors qu'elle est complètement objectivée) dans l'interaction (il n'y a pas de parole sans co-parleurs) : c'est elle qui lui donne du fondement, qui pourvoit de sens les répétitions, les modélise en tant qu'acte langagier d'individuation, marques idiolectales, du moins celles qui parlent à la sensibilité des coénonciateurs. La détermination individuant n'est ainsi souvent perçue qu'*a posteriori*, ce qui ne permet guère d'envisager le corps parlant, et la parole incarnée. Il y a donc des voix dont la parole parlante est audible et l'identification immédiate, et d'autres, dont la singularité est plus feutrée, cette discrétion étant fréquemment à articuler au genre du discours.

M. Wilmet estime que « la bifurcation de la linguistique et de

la grammaire prend sa source » dans l'attitude que le chercheur adopte envers les variations idiolectales (1997 : 17). Pour ma part, le fait même de parler d'individuation idiolectale me paraît redondant, puisque l'idiolecte, c'est seulement le résultat d'une parole incarnée, le fait d'un corps parlant. Cela veut dire que la parole est toujours *contextualisée* doublement : dans un corps parlant, dans une situation de coénonciation. L'opposition entre neutre et marqué est ainsi à revoir dans la mesure où il ne peut pas y avoir de neutralité de la parole, mais elle peut être perçue comme non singularisante, plus ou moins singularisante, fortement singularisante.

Références bibliographiques

- Authier-Revuz J. 1993, « Du *je* de l'intention au jeu du hasard : figures méta-énonciatives du "bien-dire" », *Cahiers de praxématique* 20, Montpellier : Praxiling — Université Paul-Valéry, 87-113.
- Authier-Revuz J. 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi, boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris : Larousse.
- Authier-Revuz J. 2001, « Psychanalyse et champ linguistique de l'énonciation : parcours dans la méta-énonciation », in *Linguistique et Psychanalyse*, Arrivé M. et Normand C., Éditions In Press, coll. Explorations Psychanalytiques, 91-108.
- Bakhtine M. 1929-1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M. 1924-1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Bakhtine M. 1975-1991, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard
- Bally C. 1909-1951, *Traité de stylistique française*, Paris : Klincksieck.
- Benveniste É. 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- Charaudeau P. 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.
- Granger G.-G. 1968-1988, *Essai d'une philosophie du style*, Paris : Éditions Odile Jacob.

- Merleau-Ponty M. 1945-1996, *Phénoménologie de la perception*, Paris : Gallimard.
- Rastier F. 1989, *Sens et textualité*, Paris : Hachette.
- Wilmet M. 1997, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve : Duculot.

